

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	27

Date de convocation	20/09/2023
Date d'affichage	20/09/2023

DL23016	OBJET : Attribution marché 2023-02 « traitement des encombrants non incinérables et déchets de nettoyage de voirie du Sitom sud Gard ».
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six septembre, s'est réuni à 18 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Pascale VENTURINI, Pierre LUCCHINI, Jean-Jacques GRANAT, Sylvette FAYET, Richard TIBERINO, Abderzak BERKANI, Frédéric PASTOR, Emmanuel CARRIERE, Antoine MARCOS, Jean-Christophe GREGOIRE, Jack DENTEL, Jacques BOLLEGUE, Marie-France RAINVILLE (suppléante), David-Alexandre ROUX, Jean-François DURAND COUTELLE, Patrick DE GONZAGA, Daniel VOLEON (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : Katy GUYOT, Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : Gérard DAUTREPPE, Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Juan MARTINEZ, David RIBES (suppléant).

Cté Com. Pont du Gard : Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Alès Agglomération : David GUIRAUD, Laurent CHAPPELLIER.

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Bernard ANGELRAS, Monique BOISSIERE, Alain DALMAS, Claude de GIRARDI, Frédéric TOUZELLIER, Julien PLANTIER, Marie-Christine TOURNIER BARNIER, Franck PROUST, Jean-Luc CHAILAN, Frédéric BEAUME.

Cté Com. Piémont Cévenol : Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Jean-Marie GILLES, Jean-Michel AZEMA.

Cté Com. Pont du Gard : Christelle ARMANDI

Avaient donné procuration :

Frédéric TOUZELLIER à Pierre LUCCHINI,
Julien PLANTIER à Richard TIBERINO,
Jean-Luc CHAILAN à Jean-François DURAND-COUTELLE

Jean-Marie GILLES à David RIBES.

Secrétaire de séance : David Alexandre ROUX.

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2124-2 du Code de la Commande Publique.

CONSIDERANT qu'une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée pour le « traitement des encombrants non incinérables et déchets de nettoyage de voirie du Sitom Sud Gard»,

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres du 19 septembre 2023 a décidé d'attribuer le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver les clauses du marché, pour une durée initiale de 27 mois, à compter du 1er octobre 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Le marché pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an, la durée maximale du marché ne pourra pas excéder 4 ans et 3 mois.

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives au marché de « traitement des encombrants non incinérables et déchets de nettoyage de voirie du Sitom Sud Gard», avec la société COVED.

**délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire**

Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 27 + 4 pouvoirs.
Abstention : 0
Contre : 0
Approuvée à l'unanimité.

The image shows a blue ink signature of Richard Tiberino written over a circular official seal. The seal contains the text 'SITOM SUD GARD' around the perimeter and a central emblem depicting a landscape with a tree and a building. A small star is visible at the bottom of the seal.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO